

**MAIRIE
DE
AMBÉRIEUX EN
DOMBES**



AIN

**Conseil municipal
du 19 janvier 2023 à 20h30**

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi dix-neuf janvier à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal d'Ambérieux en Dombes dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en mairie d'Ambérieux en Dombes, sous la présidence de Mme Christine FORNÈS, Maire.

Convocation a été faite le 11 janvier 2023

Membres en exercice	19
Présents	17
Votants	18
Pouvoirs	1

Présents : Christine FORNÈS, Pierre ROSET, Brigitte ROCHE, Alex COLOMB, Dominique FATOME, Marie-Noëlle JAY, Damien BOUHOURL, Christophe SELIG, Sylvie ROSIER, Agnès REBUT, Frank CORDIER, Christelle ABRAZIAN, Guillaume FOUCAUT, Carole PROTIÈRE, Annelise MAZILLE, Christophe SAINT-CYR, Mathieu GUINET.

Absents excusés : Mélanie PROST donne pouvoir à Dominique FATOME

Absents : Vincent HOANG

Secrétaire de séance : Alex COLOMB

1. Approbation du procès-verbal du conseil du 15 décembre 2022

Le procès-verbal du 15 décembre est approuvé à l'unanimité.

2. Intervention du Conseil Municipal Enfant

Le conseil municipal enfants a présenté son projet d'installer des panneaux à proximité de l'école pour faire ralentir les voitures. L'école des loisirs propose des visuels et c'est un panneau avec des poussins « ralentissez ! » qui a été choisi par le CME. Les enfants souhaiteraient que les panneaux soient installés de chaque côté de la route pour sensibiliser les usagers à proximité de l'école. Une ligne budgétaire de 2 000€ était prévue en 2022 pour le CME. Le service technique va installer les panneaux. Les enfants du CME avaient également réfléchi à d'autres possibilités comme la mise en place de bonhommes à proximité du passage piéton devant l'école ou encore peindre le passage piéton de couleurs différentes.

Le conseil municipal est favorable à ce projet à l'unanimité.

Mme le Maire demande s'il ne serait pas opportun de mettre un troisième panneau dans la rue de la mairie, car les véhicules arrivent vite. Les enfants et le conseil municipal y sont favorables.

M ROSET précise que selon les relevés effectués par l'Agence Routière, les automobilistes roulent vite (jusqu'à 80 km/h) sur la traversée du village.

3. Finances – Economie

• Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2023

Madame le Maire expose que préalablement au vote du budget primitif 2023, la commune ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2022.

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1^{er} trimestre 2023 et de pouvoir faire face à une

dépense d'investissement imprévue et urgente, en vertu de l'article L 1612-1 du Code général des collectivités territoriales, Madame le maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2022

Chapitre / opération	Article détaillé	Montant
Chapitre 20	203 – frais d'étude	3075.52€
	2051 – concessions et droits similaires	750€
Chapitre 21	212 – agencement et aménagement de terrains	500€
	2131 – Bâtiments publics	17 150€
	2151 – Réseaux de voirie	41 061.35€
	2152 – Installation de voirie	500€
	2183 – Matériel de bureau et informatique	2 041.95€
	2184 – matériel de bureau et mobilier	2 125€
	2188 – Autres immobilisations corporelles	3 540.18€
Opération 468	Matériels pour le service technique	13 957€

ACCORD UNANIMITE

M COLOMB demande s'il est possible d'aller au-delà des sommes indiquées en cas de dépense qui serait plus importante. Cela n'est pas autorisé, en cas de dépenses supérieures au montant prévu, il sera nécessaire d'attendre le vote du budget primitif. Celui-ci sera voté avant le 15 avril 2023.

• Tarifs du service Enfance Jeunesse

Madame le Maire rappelle la délibération prise en août 2022 n°2022-08-032 qui fixe les tarifs du service enfance jeunesse. Cette délibération ne prévoit pas le cas des sorties pendant les vacances scolaires. Il est proposé au conseil municipal de prévoir une prise en charge par les familles des billets d'entrée et du transport pour se rendre sur les activités.

Il est présenté au conseil municipal les propositions de tarifs, sans modification de tarif pour la cantine et le périscolaire :

Service	Description	Coût unitaire
PERISCOLAIRE Enfants Ambérieux et Sainte Olive	QF1 (0€ à 450€)	1,39 €
	QF2 (451 à 660€)	1,54 €
	QF3 (661 à 765€)	1,71 €
	QF4 (à partir de 766€)	1,90 €
PERISCOLAIRE Enfants Communes extérieures	QF1 (0€ à 450€)	1,79 €
	QF2 (451 à 660€)	1,99 €
	QF3 (661 à 765€)	2,22 €
	QF4 (à partir de 766€)	2,47 €
CANTINE sauf mercredi	Réservation classique	4,65 €
	Réservation d'urgence	5,65 €
	Repas enseignants, intervenants	4,65 €

CANTINE MERCREDI Enfants Ambérieux et Sainte Olive	QF1 (0€ à 450€) prix du repas + 2 heures de surveillance périscolaire	7,43 €
	QF2 (451 à 660€) prix du repas + 2 heures de surveillance périscolaire	7,73 €
	QF3 (661 à 765€) prix du repas + 2 heures de surveillance périscolaire	8,07 €
	QF4 (à partir de 766€) prix du repas + 2 heures de surveillance périscolaire	8,45 €
CANTINE MERCREDI Enfants communes extérieures	QF1 (0€ à 450€) prix du repas + 2 heures de surveillance périscolaire	8,23 €
	QF2 (451 à 660€) prix du repas + 2 heures de surveillance périscolaire	8,63 €
	QF3 (661 à 765€) prix du repas + 2 heures de surveillance périscolaire	9,09 €
	QF4 (à partir de 766€) prix du repas + 2 heures de surveillance périscolaire	9,59 €
NAP	Nouvelles Activités Périscolaires (heures prises en charge par la mairie)	Non payant
CENTRE DE LOISIRS Enfants Ambérieux et Sainte Olive	Repas	4,65 €
	QF1 (0€ à 450€) tarif horaire	1,39 €
	QF2 (451 à 660€) tarif horaire	1,54 €
	QF3 (661 à 765€) tarif horaire	1,71 €
	QF4 (à partir de 766€) tarif horaire	1,90 €
CENTRE DE LOISIRS Enfants Communes extérieures	Repas	4,65 €
	QF1 (0€ à 450€) tarif horaire	1,79 €
	QF2 (451 à 660€) tarif horaire	1,99 €
	QF3 (661 à 765€) tarif horaire	2,22 €
	QF4 (à partir de 766€) tarif horaire	2,47 €
Sortie extérieure avec le centre de loisirs	Participation des familles	Billet d'entrée et transport
Indemnité forfaitaire de retard	Retard à partir de 18h30	35,00 €

Mme PROTIERE indique qu'avant avec Oxyjeunes, les parents payaient un forfait d'environ 20€ pour les sorties organisées par le centre de loisirs. Une réflexion sera faite pour déterminer la part prise en charge par la mairie sur les sorties.

Le planning des vacances a été projeté au conseil municipal.

- **Points finances**

Le budget 2022 a été impacté par la reprise du service enfance jeunesse, toutefois les résultats de

l'année sont très satisfaisants. Les premiers éléments de résultats sont présentés au conseil municipal. En fonctionnement, la commune a dépensé 1 045 176.22€ et encaissé 1 690 677.37€, et en investissement elle a dépensé 226 127.57 et encaissé 781 803.85€. Ce résultat n'est pas encore définitif car il reste à ajouter certaines recettes.

4. Intercommunalité

• Compte-rendu du conseil communautaire du 15 décembre 2022 (P. ROSET)

Le débat d'orientations budgétaires a été présenté au conseil communautaire et les conseillers ont également délibéré sur l'ouverture des crédits d'investissement pour l'année 2023. Dans le cadre de la compétence GEMAPI, des demandes de subvention ont été faites pour effectuer des animations scolaires notamment sur la thématique de l'eau.

Une aide a été attribuée à une association de Sainte-Euphémie pour l'organisation d'un concert de musique classique.

Enfin, la CCDSV a effectué des achats de terrains sur différents sites, et il y a eu des ventes de parcelles pour de nouvelles entreprises.

PREND ACTE

• Rapport activités de la CCDSV (C. FORNÈS)

Le territoire de la CCDSV est composé de 19 communes, soit 39 678 habitants au 1^{er} janvier 2021, 3 900 entreprises y sont installées et représentent 10 200 emplois.

Le conseil communautaire est composé de 45 conseillers et le bureau communautaire de 21 membres. Il y a 8 commissions thématiques permanentes qui sont composées de membres des communes.

La CCDSV gère 7 budgets et bientôt un 8^{ème} avec la création d'un budget « déchets ». Cela représente environ 4 000 opérations financières par an.

La communauté de commune a mis en place un nouvel outil de communication : le portail évènementiel « sortir.ccdsv.fr ». Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est au cœur des projets, celui-ci a été validé et différentes actions vont être mises en place.

Concernant l'activité de la CCDSV

- L'économie : 10 parcs activités sont gérés par la communauté de communes, cette dernière a pour projet de poursuivre la commercialisation.
- Le tourisme : 13 boucles de randonnées qui représentent 218 kilomètres balisés, 1 voie bleue qui va relier le Luxembourg à la Méditerranée. Les projets à venir sont la définition de boucles loisirs vélo avec le département ainsi qu'une jonction Voie Bleue / Via Rhôna par la Dombes.
- Le Pays d'art et d'histoire : les 19 communes sont labellisées ce qui permet la mise en place d'atelier familles. Ce sont 3 500 scolaires accueillis chaque année, 7 000 visiteurs aux Journées Européennes du Patrimoine et des investissements dans la restauration du petit patrimoine.
- La programmation culturelle : en collaboration avec les associations du territoire, la programmation culturelle est dynamique avec de grands concerts organisés, une saison culturelle à la maison Eclusière et 2 événements en plein air. La CCDSV soutient également 2 écoles de musiques et un certain nombre d'associations.
- La médiathèque intercommunale avec laquelle notre bibliothèque est reliée. Sur le territoire, 14.9% des habitants sont abonnés à une bibliothèque, et en 2021, 194 794 documents ont été empruntés sur tout le réseau.
- L'aménagement du territoire : l'approbation du SCoT du Val de Saône est la réalisation principale sur les années 2020-2021, la CCDSV travaille actuellement sur les impacts du Zéro Artificialisation Nette (ZAN).
- L'action sociale : le conseiller numérique a proposé 350 heures de formation aux habitants du territoire. En 2022, il y a eu l'ouverture de la France Service qui fonctionne très bien, de nouveaux organismes partenaires souhaitent faire des permanences.
- La mobilité durable : le réseau Saônibus dessert l'ensemble des communes du territoire, une ligne à la demande passe sur Ambérieux en Dombes. 29 000 voyages ont été réalisés pour 190 000km parcourus. Pour le transport scolaire, il y a 40 circuits qui desservent 7 établissements et 2400 élèves utilisent ce service chaque jour. Parmi les projets, on trouve la création d'un plan de mobilité simplifié pour la restructuration du réseau et la révision des lignes de transport. La mise en service du BHNS est toujours envisagé pour 2026.
- Les équipements sportifs : la CCDSV possède 2 gymnases, 2 plateaux sportifs, 1 complexe sportif, 1 terrain synthétique ainsi que 3 murs d'escalade.

- La petite enfance : 6 crèches sont en Prestation de Service Unique (c'est-à-dire qu'elles sont financées par la CAF et la collectivité) soit 179 places et il y a 12 places dans la crèche inter-entreprises de Trévoux, 280 enfants sont accueillis chaque année dans les structures. 123 assistantes maternelles peuvent fréquenter les 3 RAM du territoire. Le mode de gestion des crèches a été étudié et une consultation va être lancée. Une étude est lancée pour la création d'une crèche à Villeneuve de 36 berceaux, ainsi qu'une nouvelle crèche à Trévoux.
- L'assainissement : il y a eu en 2021 la mise en service de la STEP de Saint-Didier-de-Formans et de Fareins. Le territoire est composé de 14 stations de traitement, 207 km de réseau d'eau usée.
- La gestion des déchets : l'année 2021 est marquée par le changement d'exploitant pour la collecte des déchets ménagers en début d'année ainsi que le porte à porte pour les recyclés. 10 000 tonnes de déchets ont été collectés dont 3 000 tonnes d'emballages légers, papiers et verre recyclés. 12 000 tonnes de déchets ont été collectés en déchèterie. Parmi les projets, il y a la création de site de compostage partagé, à savoir qu'à Ambérieux ce projet serait concrétisé en 2023. Un travail a également été fait pour simplifier l'accès en déchèterie pour les particuliers.
- L'environnement : on retrouve dans les objectifs poursuivi la gestion des milieux aquatiques, des travaux de restauration et des études stratégiques pour la préservation de zones humides, ainsi que la restauration de rivière. La CCDSV est en charge de l'entretien du domaine de Cibeins. Des actions en faveur du climat sont menées avec la participation à la SPL ALEC et sur le volet agriculture alimentation il y a eu le lancement d'une démarche pour un plan alimentaire territorial avec les EPCI voisins.

5. Personnel

• **Bilan social 2022 (P. ROSET)**

Une présentation du bilan social a été faite.

• **Création d'emplois non permanents suite à accroissement temporaire d'activité**

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que l'article L.332-23 1° du code général de la fonction publique autorise le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois sur une période consécutive de dix-huit mois (renouvellement compris).

Madame le Maire expose également qu'il est nécessaire de prévoir un renfort pour le service Enfance jeunesse en cas de besoin pour assurer les taux d'encadrement des enfants notamment dans le cadre du centre de loisirs.

Il est ainsi proposé au conseil municipal de créer à compter du 6 février 2023, deux emplois non permanents sur le grade d'adjoint territorial d'animation dont la durée hebdomadaire de service est de 26/35^{ème} pour renforcer le service enfance jeunesse.

ACCORD UNANIMITE

6. Vie locale

• **Compte-rendu des commissions municipales**

Commission travaux : la commission a fait un point sur les encours et les réflexions pour l'année 2023. Pour les travaux prévus en 2022, il reste à réaliser l'étude de la maison des associations, le dossier sur le rafraichissement des locaux, les WC à la SHR et à la salle polyvalente, des aménagements sur la route de Rancé, la sécurisation de l'entrée de l'école ainsi que la vidéoprotection.

Le relamping du stade de foot ainsi que de la salle polyvalente va être effectué début 2023.

La commission souhaiterait voir une réflexion au sens large sur les économies d'énergie. Parmi les dossiers 2023 on trouve le traitement acoustique du réfectoire, la réfection et l'aménagement des berges du plan d'eau, l'agrandissement et l'embellissement du cimetière.

M ROSET demande si pour le trottoir de la RD66D une échéance est fixée, pour le moment non car nous avons deux devis qui ne nous permettent pas de comparer les tarifs et ensuite il faudra déposer les demandes de subvention.

Commission développement durable : plusieurs projets sont évoqués par la commission, l'installation de composte partagé (financé en partie par la CCDSV), le broyage et le recyclage des sapins de Noël. La commission souhaiterait mettre en place une action pour replanter des arbres, commencer à rénover l'éclairage public en LED La commission a évoqué l'idée de faire une réunion publique en mars pour expliquer cette commission et intégrer des personnes.

Le CME aurait pour projet d'organiser une « journée propre ».

Une réflexion avec le service enfance jeunesse pourrait être intéressante afin d'éviter le gaspillage alimentaire à la cantine.

- **Compte-rendu de l'assemblée générale des boules**

Une association qui a vécu des turbulences cette année avec l'arrêt de l'école de boules. Néanmoins il y a eu de belles performances pour les jeunes. Cette année est marquée par la création d'un baby Boule. L'association a 31 licenciés dont 23 vétérans.

7. **Questions diverses**

- **Bilan et orientation de la journée de cohésion (PJ)**

- **Agenda**

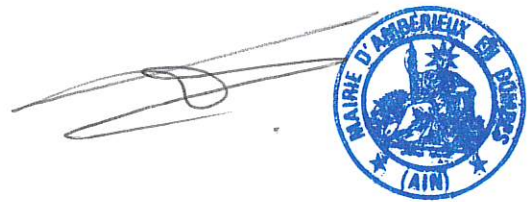
Vendredi 20 janvier		AG du Don du sang
Samedi 21 janvier	9h00 -13h00	Vente de plats à emporter du SCME Job dating du Golf du Gouverneur
Samedi 28 janvier	9h30 8h30-11h30	AG des anciens combattants Opération contrôle de véhicule
Lundi 30 janvier	18h00	Vœux de la CCDSV
Jeudi 2 février	A partir de 15h30	Vente de crêpes du Sou des écoles
Samedi 4 février		Vente de boudin des sapeurs-pompiers
Lundi 13 février	20h00	Commission culture, tourisme, patrimoine
Jeudi 16 février	20h30	Conseil municipal
Mardi 21 février	19h15 20h30	Commission développement durable Commission travaux
Vendredi 24 février	10h00	Commission du personnel

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50

Le secrétaire de Séance
Alex COLOMB



Le Maire
Christine FORNÈS





Conseil municipal du 19 janvier 2023

Liste des délibérations

Délibération n°2023_01_001 Finances – ouverture des crédits d'investissement

Délibération n°2023_01_002 Finances – tarifs du service enfance jeunesse

Délibération n°2023_01_003 Personnel – création d'emplois non permanents pour accroissement d'activité